



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 131-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.326

Déposée le : 04.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Pauli (Nidau, PLR) (porte-parole)
Gerber (Schüpfen, Le Centre)
Hess (Nidau, PLR)
Martin (Täuffelen, UDF)
Cattaruzza (Nidau, PVL)
Schneider (Biel/Bienne, UDC)
Bohnenblust (Biel/Bienne, PLR)
Bühler (Romont BE, Le Centre)
Messerli (Nidau, PEV)
Schori (Wiler bei Seedorf, UDC)
Heyer (Perrefitte, PLR)
Ochsenbein (Bévilard, UDC)
Schlup (Schüpfen, UDC)
Jeanneret (St-Imier, PLR)
Klopfenstein (Corgémont, UDC)
Tobler (Moutier, UDC)
Günthör (Erlach, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Contournement ouest de Biel/Bienne : garantir l'achèvement du réseau à long terme !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de s'engager auprès de la Confédération pour que l'élimination de la « lacune » du contournement Ouest de Bienne soit maintenue dans l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales (arrêté sur le réseau) ;
2. de maintenir la provision cantonale de 300 millions de francs pour l'élimination de cette lacune dans le réseau ;

3. d'informer périodiquement la CIAT des résultats du rapport de monitoring et de controlling de l'ensemble du trafic.

Développement :

Après le classement du projet de contournement Ouest de Bienne par l'A5, la région de Bienne-Seeland est confrontée à des défis majeurs en matière de transports. Si formellement, le projet de contournement Ouest par l'A5 a été classé, le groupe de dialogue recommande de maintenir l'option stratégique à long terme d'une élimination de la lacune dans le réseau à l'ouest de Bienne. En ce qui concerne le trafic, la situation autour de Bienne est tendue et promet de le rester. Sur l'axe Lyss-Bienne-Neuchâtel ainsi que dans toute l'agglomération biennoise, les embouteillages prolongés et les goulots d'étranglement font partie du quotidien. Les transports publics, les véhicules individuels et le trafic professionnel sont bloqués. Le canton et les communes élaborent actuellement une stratégie globale pour trouver une solution durable dans le domaine des transports. Le rapport de monitoring et de controlling de l'ensemble du trafic nous permettra de constater si cette stratégie déploie un effet positif sur les conditions de circulation autour de Bienne. Le Conseil-exécutif est prié d'informer périodiquement la CIAT des résultats du monitoring et du controlling.

Les moyens financiers affectés réservés par le canton pour l'élimination de la lacune dans le réseau, d'un montant de 300 millions de francs, doivent être maintenus : ce montant constitue une réserve nécessaire pour agir rapidement en cas de besoin. Il convient de maintenir en tant qu'option stratégique l'élimination de la lacune dans le réseau.

Destinataires

- Grand Conseil